



Probleme de demission de co-gerant aujourd'hui la sarl est en liq

Par **greg37340**, le **06/11/2008** à **13:24**

j ai ete co-gerant d une sarl le 01/03/07 puis j ai donne ma demission le 01/05/07
puis j ai ceder l integraliter de mes parts
aujourd'hui on me concidere toujours co-gerant de la sarl car le co-gerant actuel n a pas fait le necessaire alors qu il devait le faire la rsi ainsi que l urssaf sont d accord pour arreter les cotisations dues a la date de ma demission
aujourd'hui j ai reçu la visite d un huissier qui ma donne la signification d une decision de justice m expliquant la decision du tribunal de commerce a la quelle je n ai pas assister vu que je penser avoir fait le necessaire avec la demission et ma cession de parts et quand je contacter la comptable elle me disait que je ne faisait plus partie de la sarl je ne sais plus quoi faire la sarl est en liquidation judiciaire
rnelles sont les risques et les solutions
rje vous remercies de me repondre et mes explication ne sont pas assez claires n esitez pas a me demander plus d explication
merci